

**DECISION N° 146-2023**

**Portant validation le devis de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société FICHOT n°342000368 pour l'achat des produits d'entretien ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien d'un montant de 8 197.74 € HT.